

*Montluçon, le 14 juin 2012*

**Madame Nathalie BIGATTIN  
Présidente de l'association  
CIARTEME  
7, rue du Couvent St Maur  
03100 MONTLUÇON**

*Madame la Présidente,*

*Vous m'avez adressé un questionnaire sur les problèmes liés aux radiofréquences et plus spécialement à la téléphonie mobile dans la mesure où, candidat à la députation sur la 2<sup>ème</sup> circonscription de l'Allier, je serai à même d'alerter le gouvernement à ce sujet. Je vous en remercie.*

*Membre de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable, je n'ignore pas l'urgence qu'il y a pour limiter l'exposition aux ondes électromagnétiques et à doter notre pays d'une nouvelle réglementation nationale en la matière. Il est bien évident que c'est à l'Etat de mettre en place une réglementation nationale respectueuse de la santé publique et notamment celle des riverains des antennes-relais.*

*Ainsi que l'a d'ailleurs précisé le président François HOLLANDE, je suis favorable à une réforme instaurant dans les domaines scientifiques une expertise collective, transparente, indépendante et contradictoire. La condition principale d'une expertise informée et de qualité, c'est l'indépendance garantie aux experts sur le plan financier et des lobbies.*

*Il est sage de souligner que cette indépendance scientifique est importante pour la vie démocratique de notre société, en ce qu'elle permet, sur tous les sujets complexes, et ils sont nombreux, où cette société doit se forger une opinion, de compter sur une expertise dégagée des conflits d'intérêts sur des sujets très sensibles. Le législateur doit également pouvoir compter sur une expertise dégagée des conflits d'intérêts.*

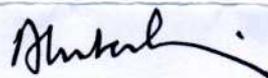
**DÉPUTÉ DE L'ALLIER, CANDIDAT AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 10 ET 17 JUIN 2012**

Permanence de campagne, 12 rue Lucien Menut 03100 Montluçon  
Contact : 06 82 35 09 23 - lesterlin2012@gmail.com

*Le fait que le public est aujourd'hui beaucoup plus informé et doté de sens critique est quelque chose qui doit être vu comme un atout et non une gêne. Durant cette législature, je me battraï pour l'adoption de toutes mesures donnant les moyens de leur action aux agences sanitaires, environnementales et aux autorités administratives indépendantes.*

*Pour ma part, si les électeurs me renouvellent leur confiance, je veillerai à ce que le code de l'urbanisme soit modifié en intégrant le principe de précaution pour l'installation des antennes relais, notamment concernant leur puissance et leur périmètre d'émission des ondes électromagnétiques.*

*Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées et de mon meilleur souvenir*



Bernard LESTERLIN

*à-joint la réponse au questionnaire*

# ENGAGEMENT

Consciente des enjeux de santé publique posés par la diffusion massive des applications utilisatrices de radiofréquences, je m'engage...

1°-	A légiférer sur cette question ?	<input checked="" type="radio"/> OUI	NON
	Si, oui, à introduire le principe ALARA dans la loi	<input checked="" type="radio"/> OUI	NON
	Si oui, à fixer une valeur limite d'exposition à 0,6 V/m	OUI	<input checked="" type="radio"/> NON
	<i>NON car ce sera à la loi de déterminer ce niveau</i>		
2° -	A rendre la concertation obligatoire avec les citoyens (riverains, locataires, travailleurs...)	<input checked="" type="radio"/> OUI	NON
3° -	A rétablir l'obligation du permis de construire pour toutes les installations d'antennes <i>oui sur le bâti</i> <i>en cas de construction autonome</i> <i>autorisation administrative surimposée</i>	<input checked="" type="radio"/> OUI	<input checked="" type="radio"/> NON
4°-	A définir un périmètre de sécurité autour des établissements sensibles (écoles, crèches...)	<input checked="" type="radio"/> OUI	NON
5°-	A interdire l'usage du portable au sein de tous les établissements scolaire <i>oui pour les élèves</i> <i>non pour les adultes avec règles et motifs d'utilisation (sécurité, contact avec les parents...)</i>	<input checked="" type="radio"/> OUI	<input checked="" type="radio"/> NON
6° -	A interdire la commercialisation de portables spécifiquement destinés aux enfants (type BABYMO, KIDITEL...)	<input checked="" type="radio"/> OUI	NON
7°-	A interdire le WiFi dans les lieux publics et tout particulièrement dans ceux qui accueillent des enfants	OUI	<input checked="" type="radio"/> NON
8°-	A lancer des campagnes d'information sur les dangers des portables et sur l'intérêt des connexions filaires – téléphone ou internet- dans les bâtiments et lieux résidentiels	<input checked="" type="radio"/> OUI	NON
9°-	A rendre obligatoire la réalisation d'une enquête d'impact sanitaire avant le lancement de tout nouvelle application technologique des radiofréquences	<input checked="" type="radio"/> OUI	NON
10°-	A initier un grand débat sur la prise en charge sociale et médicale de l'électrosensibilité et la recherche de moyens pour la prévenir.	<input checked="" type="radio"/> OUI	NON
11°-	A protéger par la loi la liberté de la parole scientifique	<input checked="" type="radio"/> OUI	NON
12°-	A mettre en place un réseau global public pour toutes les communications sans fil	OUI	<input checked="" type="radio"/> NON

Signature du candidat

